

Inscription licence FFE	Tarifs	Année complète	Demi-Année
Prénom : Nom : Nom d'usage : Date de Naissance : Catégorie : <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme Latéralité : <input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Gaucher Nationalité : Pays de naissance : Ville de naissance : Adresse postale :  Ville : _____ Code Postal : _____ Téléphone : _____ Email : _____	Base	253 €	148 €
	Réduction Étudiant, Retraité, Sans Emploi	- 60 €	- 35 €
	Réduction Enfant (moins de 16 ans)	- 100 €	- 60 €
	Parrainage ou Famille	-30 €	-15 €
	Sous Total		
<b>Tuteur Légal (si mineur)</b> Nom : Prénom : Adresse postale :  Ville : _____ Code Postal : _____ Téléphone : _____ Email : _____  <input type="checkbox"/> J'autorise la direction du Club à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident survenant à mon enfant.	Licence	57 €	57 €
	Total		
	À titre indicatif, plein tarif 310 € (205 € demi-année), tarif réduit 250 € (170 € demi-année). La licence est obligatoire pour la pratique.		
<b>En cas d'urgence</b> <input type="checkbox"/> Je dispose d'une formation premier secours. Prénom, Nom, et téléphone des personnes à contacter :	<b>Paiement</b> <input type="checkbox"/> Espèces (une fois) <input type="checkbox"/> Chèques (1 à 4 fois) : à l'ordre du REC Escrime (indiquer le mois d'encaissement au dos) <input type="checkbox"/> Virements (1 à 2 fois) RIB disponible dans l'annexe. <input type="checkbox"/> Chèques vacances (max 100 €)		
<b>RGPD &amp; Données personnelles</b> <input type="checkbox"/> J'ai pris connaissance de mes droits et des dispositions prises par le REC Escrime du respect des réglementations, ainsi que du traitement et de la rectification de mes données personnelles. (Voir document annexe, les sites du REC & de la FFE)	<b>Licence &amp; Parrainage</b> <input type="checkbox"/> Première année d'escrime <input type="checkbox"/> J'ai déjà pratiqué avec la licence N° : _____ <input type="checkbox"/> J'ai déjà une licence cette année N° : _____ <input type="checkbox"/> Je parraine quelqu'un : _____		
Date & Signature			

## Adhésion au REC Escrime

L'adhésion à l'année vaut pour la période de référence, identique à la durée de validité de la licence FFE : de septembre 2022 à août 2023. Elle donne droit à l'accès aux cours donnés par le REC Escrime, les mercredis soirs et les vendredis soirs, et couvre l'ensemble des pratiques du club (escrime olympique comme artistique). L'inscription ne couvre pas les stages.

L'adhésion à la demi-année (de septembre à janvier ou de février à juin) donne les mêmes accès sur une partie de l'année seulement, exception de la licence qui reste valable toute l'année, et d'être considéré comme membre pour les assemblées générales de la période entière.

L'adhésion est une cotisation à l'année, et ne peut être remboursée.

## Données personnelles

Le REC Escrime recueille les données personnelles des adhérents lors de l'inscription. Ces données servent principalement à inscrire l'élève, et à lier son adhésion à une licence FFE, licence obligatoire pour la pratique de l'escrime. Le formulaire reflète les besoins de la FFE.

En cas d'erreurs ou de changement de situation, les adhérents doivent prévenir le REC Escrime. Ils peuvent demander, à tout instant, consultation, rectification et modification des données les concernant.

Les données d'inscription ne sont conservées que pour l'année d'inscription, et celles conservées au-delà servent uniquement à faciliter la réinscription. Elles peuvent être transmises à la FFE et à aux prestataires techniques choisis par l'association dans le but de communication (email & stockage des données). Les données personnelles servent uniquement à la bonne gestion de l'association (inscription, communication, licence FFE, etc.) et sont pas vendues.

## Les cours

Les cours sont donnés par le responsable pédagogique, David Héry. En son absence, les éducateurs (diplôme fédéral) peuvent ouvrir la salle et donner cours.

Les cours d'escrime Olympique sont de 18h à 20h, au COSEC de Villejean. Les élèves doivent se mettre en tenue et s'échauffer. Des tenues (vestes et masques) sont prêtées, néanmoins il est préférable d'acheter des gants d'escrime pour plus de confort et d'hygiène. N'hésitez pas à demander conseil à ce sujet.

Les cours d'escrime artistique ont lieu deux fois par semaine :

- Le mercredi de 20h30 à 22h, au CPB des Gayeulles (accès parking limité, proche ligne de bus C3 arrêt Le Blizz)
- Le vendredi de 19h45 à 22h, au COSEC de Villejean (accès parking, proche métro Villejean Université)

**L'heure du cours indique le début des échauffements** : les élèves doivent être en tenue et prêts pour ces derniers. Les échauffements sont obligatoires pour la pratique de l'escrime.

Une tenue de sport (chaussure de sport et vêtement de sport) sont nécessaires à la pratique. Des gants en cuir sont vivement recommandés. Les armes d'entraînement sont prêtées, et les élèves sont invités à se fournir en matériel personnel pour plus de confort.

**Le REC Escrime offre 3 semaines d'essais pour essayer les différentes pratiques du club (3 semaines d'artistique, 3 semaines d'Olympique).**

## Paiement et dispositif Sortir

L'adhésion peut être payée en une ou plusieurs fois, en fonction du moyen de paiement choisi :

- Espèce : en une fois à l'inscription
- Par chèque : une à quatre fois, transmettre tous les chèques à l'inscription, date au dos pour l'encaissement (minimum de 57 € pour le premier chèque)
- Par virement bancaire (voir RIB ci-après)
- Par chèques vacances : en une fois à l'inscription

Le REC participe au dispositif **Sortir** : fiche à remplir et à faire tamponner par le bureau.

Il est possible de cumuler plusieurs moyens de paiements, à faire valider par le bureau à l'inscription.



## Réductions diverses

Un adhérent se réinscrivant peut parrainer un et un seul nouvel inscrit : les deux doivent s'inscrire en même temps, et reçoivent la même réduction.

Plusieurs membres d'un même foyer peuvent bénéficier de la « réduction famille » chacun.

Le tarif réduit indique une liste non exhaustive de cas : le REC Escrime s'inscrivant dans une démarche d'éducation populaire, aucune vérification ne sera effectuée, et le tarif réduit accordé à ceux qui en font la demande. Nous avons confiance en vous.

Nous acceptons les dons des plus fortunés.

## RIB

IBAN : FR76 1558 9351 3005 4407 3694 056

BIC : CMBFR2BXXX

## Droit à l'image

Pendant les cours, les stages, et autres événements du REC Escrime, des photos et vidéos peuvent être prises des membres du club. Celles-ci peuvent être utilisées pour faire la communication et la promotion du club. Il est toujours possible de demander le retrait d'une photo ou vidéo, ou de demander à l'avance sa non-diffusion : notamment les vidéos prises lors des restitutions d'entraînement, à visée pédagogique.

## Contact

Vous pouvez contacter le bureau du REC Escrime par email à [rec.escrime@gmail.com](mailto:rec.escrime@gmail.com) ou par courrier postal à l'adresse suivante :

REC Escrime  
Maison des Associations  
6, cour des alliés  
35000 RENNES

Toutes les informations et documents sont disponibles en ligne sur notre site : <https://www.rec-escrime.fr/>

Retrouvez nous sur les différents réseaux sociaux :

- **Facebook** : <https://www.facebook.com/REC.Escrime>
- **Twitter** : <https://twitter.com/RecEscrime>
- **Instagram** : <https://www.instagram.com/recescrime/>